



## SOUSCRIRE L'ASSURANCE TOUS RISQUES CHANTIERS ET MONTAGE ESSAIS

Référence :	Durée :	Niveau :	Modalités :	Tarifs :
AA054	2 jours - 14 h	Bases	Présentiel ou à distance	1893,00 €

### LIEUX ET DATES :

#### IFPASS Puteaux

- Du 30/05/2023 au 31/05/2023
- Du 02/10/2023 au 03/10/2023

#### A distance

- Du 30/05/2023 au 31/05/2023
- Du 02/10/2023 au 03/10/2023

### OBJECTIFS

- Déterminer le tarif d'assurance selon les barèmes, les options de garanties et de franchises choisies par le client et établir les conditions particulières du contrat.

Toutes nos sessions sont désormais disponibles en présentiel ou à distance.

Vous souhaitez suivre une formation à distance ?

Inscrivez-vous à la session et indiquez-nous la modalité de participation que vous souhaitez par mail à [mo-inscriptions@ifpass.fr](mailto:mo-inscriptions@ifpass.fr)

Pas de date disponible ? Contactez-nous à [mo-inscriptions@ifpass.fr](mailto:mo-inscriptions@ifpass.fr)

### POINTS FORTS

Modalités pédagogiques :

L'alternance est faite entre les apports didactiques et méthodologiques d'analyse des garanties et de souscription. Les participants réalisent des exercices pratiques pour acquérir une méthodologie de souscription.

## PROGRAMME

### **A. Identifier les besoins d'assurance en matière de chantiers construction et montage-essais**

1. 1. Opérations de construction et d'équipement
  1. a) en France
  2. b) à l'export
2. 2. Ingénierie de construction et chantier
3. 3. Différents types d'ouvrages : bâtiment, génie civil, installation industrielle
4. 4. Souscripteurs et assurés : maître d'ouvrage, entreprises, etc.

### **B. Analyser les garanties d'un contrat TRC et TRME**

1. 1. Panorama des garanties en matière de chantiers
2. 2. Périodes d'assurances : travaux, maintenance
3. 3. Garanties de base TRC et TRME
  1. a) différents types de contrats
  2. b) particularités : règle proportionnelle de capitaux, résiliation après sinistre, montant des garanties, etc.
4. 4. Exclusions
5. 5. Extensions usuelles de garantie, responsabilité civile, les existants
6. 6. Pertes d'exploitation anticipées
7. 7. Franchises

### **C. Souscrire le contrat**

1. 1. Constitution du dossier technique de souscription
2. 2. Analyse des risques
3. 3. Proposition de garanties et approche de la tarification
4. 4. Rédaction des garanties du contrat

### **D. Appréhender le règlement des sinistres**

1. 1. Instruction et expertise
2. 2. Règlement

### **VALIDATION DES ACQUIS :**

- Évaluation des acquis de la formation par des cas pratiques, exercices, QCM...
- Questionnaire d'évaluation à chaud proposé à la fin du stage
- Une attestation sera remise au stagiaire à la fin de la formation

## PUBLIC

- Chargés d'indemnisation construction
- Gestionnaires de contrats construction

**Nos formations sont accessibles aux candidats en situation de handicap :**

L'IFPASS met en place des aménagements techniques ainsi qu'un accompagnement humain adapté en fonction du besoin du candidat.

[Veuillez consulter notre fiche d'information sur l'accueil des personnes en situation de handicap - ici](#)

## PRÉ-REQUIS

Formations IFPASS suivies ou connaissances équivalentes.

[AA024](#)

**Modalités d'accès :**

- Les préinscriptions se font en ligne sur notre site ou par mail à [mo-inscriptions@ifpass.fr](mailto:mo-inscriptions@ifpass.fr) au moins 1 jour avant le début de la formation.
- Toutes les démarches administratives et financières doivent être réglées avant le début de la formation. Veuillez noter qu'en cas de demande de financement à un organisme financeur, la démarche de prise en charge est à réaliser par le candidat ou l'entreprise et doivent être réalisées à l'avance
- Les formations sont confirmées 3 semaines avant le début de la formation.

## TARIFS ET FINANCEMENTS

1 893 €

exonéré de TVA

déjeuners offerts

## CONTACT

[mo-inscriptions@ifpass.fr](mailto:mo-inscriptions@ifpass.fr) / [01 47 76 58 70](tel:0147765870)

Généré le 31/05/2023 à 01:39